

AUTOMOBILES  
**CITROËN**

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Il est rappelé que les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle, doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes, sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées obligatoirement.

NOTA : Les temps indiqués par la note « ORGANISATION RESEAU » sur la préparation des véhicules neufs, comprennent les temps nécessaires aux vérifications et aux réglages courants qui en résultent lorsqu'ils n'entraînent pas d'échange de pièces.

T.S.V.P.



**NOTE  
TECHNIQUE**

**N° 2 AMS**

Le 21 Février 1973

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

---

**PAYS INTERESSES :**

**TOUS PAYS**

---

**VEHICULES AMI SUPER**

**Tous Types**

---

**PREPARATION DES**

**VEHICULES NEUFS**

---

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19  
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

**I. CONTROLES SOUS CAPOT**

Vérifier :

- le niveau d'huile du moteur
- le niveau du liquide des freins ( L.H.M. )
- le niveau du lave-glace
- le serrage des cosses de la batterie
- le niveau de la batterie
- la tension de la courroie de l'alternateur
- le réglage et le fonctionnement de la tirette de starter
- la présence de la roue de secours
- la présence du cric et de sa manivelle

**II. CONTROLES DE L'EXTERIEUR**

Vérifier :

- la dimension des cinq pneumatiques et leurs pressions de gonflage
  - le serrage des roues
  - le centrage, l'ouverture, la fermeture et le verrouillage du capot
  - le fonctionnement :
    - des feux de croisement
    - des feux de route
    - des lanternes avant et arrière et des éclaireurs de plaque de police
    - des « STOP »
    - des feux clignotants
    - de la commande de réglage des phares
  - les commandes d'ouverture des portes avant et arrière
  - les commandes de condamnation des portes arrière
  - le fonctionnement des serrures des portes avant et du coffre
- Mettre dix litres d'essence pour essais.

**III. CONTROLES DANS LE VEHICULE ( Mettre un jeu de housses )**

Vérifier le fonctionnement :

- des glissières de sièges
- des commandes d'inclinaison des dossiers ( suivant le type du véhicule )
- de la fixation et du verrouillage des ceintures de sécurité
- des lève-glaces ( des portes avant )
- de l'ouverture, de la fermeture, et du verrouillage des glaces coulissantes ( des portes arrière. )
- du frein de stationnement
- de l'antivol ( à plusieurs fonctions : antivol - contact - démarrage )
- des commandes de chauffage et d'aération

a) Mettre le contact :

- Le témoin de pression d'huile doit s'allumer.

b) Mettre le moteur en marche :

Le témoin doit s'éteindre

Contrôler le fonctionnement :

- de l'indicateur de charge
- de la jauge de carburant
- du lave-glace électrique
- de l'essuie-glace électrique
- de l'avertisseur optique ( appel de phares )
- de l'avertisseur sonore
- de l'indicateur de direction ( répéteur sonore )
- de l'éclairage du tableau de bord
- du rhéostat d'éclairage de tableau de bord
- du plafonnier
- du poste radio ( option )

**IV. ESSAI SUR ROUTE**

Vérifier, au cours de l'essai, le fonctionnement :

- des aérateurs droit et gauche
- des commandes de répartition d'air chaud et froid ( chauffage - désembuage )
- du pulseur d'air chaud
- de la lunette arrière chauffante et de son témoin ( option )
- du compteur kilométrique et de l'indicateur de vitesse

**V. CONTROLES SUR ELEVATEUR**

Vérifier qu'aucune fuite d'huile n'apparaît ( moteur - boîte de vitesses - circuits de freins ).  
Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses.

**VI. PREPARATION**

Lavage, dépoussiérage

Monter les enjoliveurs de roues

Poser les tapis de sol

Poser l'écran de calandre ( température inférieure à 10° C )

Peindre les numéros ou poser les plaques minéralogiques

**VII. PRESENTATION**

Suivre les instructions du Département Méthodes et Promotion Après-Vente.

AUTOMOBILES  
**CITROËN**

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les opérations ci-après doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

Seules les fournitures :

- d'huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte de vitesses,
  - d'une cartouche de filtre à huile et de son joint,
- seront facturées aux clients.

T.S.V.P.



**NOTE  
TECHNIQUE**

**N° 3 AMS**

Le 31 Janvier 1973

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

---

**PAYS INTERESSES :**

**TOUS PAYS**

---

**VEHICULES AMI SUPER**

**Tous Types**

---

**TRAVAUX A EXECUTER**

**A LA**

**REVISION DES 1000 KM**

---

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19  
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

## MECANIQUE

- 1° Vérifier l'ouverture complète des papillons ( pédale d'accélérateur à fond )
- 2° Resserer les culasses
- 3° Régler les culbuteurs
- 4° Contrôler l'angle de came ( avec un contrôleur d'angle de came )
- 5° Vérifier le calage de l'allumeur ( calage initial et avance dynamique )
- 6° Vérifier et régler, s'il y a lieu, la garantie de la pédale de débrayage

Levèr le véhicule, à l'aide d'un cric

- 7° Resserer les fixations des entraînèurs des transmissions « tripodes »
- 8° Vérifier la course de la poignée du frein de stationnement, la régler si nécessaire
- 9° Régler les excentriques arrière

Mettre le véhicule au sol

- 10° Vérifier et établir, s'il y a lieu, la pression des pneus
- 11° Vérifier et régler, s'il y a lieu, les hauteurs sous plate-forme

## ELECTRICITE ET MISE AU POINT

- 12° Vérifier le niveau de l'électrolyte de la batterie
- 13° Vérifier le serrage des bornes du démarreur et de l'alternateur
- 14° Vérifier l'état et la tension de la courroie de l'alternateur, la régler, si nécessaire.

Mettre le moteur en marche : Tous les témoins rouges doivent s'éteindre

Laisser chauffer 10 à 15 minutes ( suivant température ambiante ). Pendant ce temps :

- 15° Vérifier le débit de l'alternateur ( voltmètre thermique )
- 16° Vérifier l'installation électrique ( faire fonctionner les divers accessoires )
- 17° Le moteur étant chaud, régler le ralenti.

Placer le véhicule sur un élévateur, arrêter le moteur

- 18° Resserer les colliers des tubes d'échappement
- 19° Vérifier l'étanchéité de l'ensemble moteur-boîte de vitesses
- 20° Vérifier l'étanchéité des diverses canalisations et des raccords
- 21° Vidanger le moteur
- 22° Vidanger la boîte de vitesses
- 23° Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses
- 24° Graisser les axes des pivots avant et les couteaux des bras de suspension ( graisse TOTAL MULTIS )

Mettre le véhicule au sol

- 25° Remplacer la cartouche de filtre à huile
- 26° Faire le plein d'huile moteur
- 27° Faire le niveau du liquide de frein ( LHM )
- 28° Faire le niveau du lave-glace

## CONTROLE ET ESSAI

- 29° Essayer le véhicule et procéder aux retouches, si nécessaire

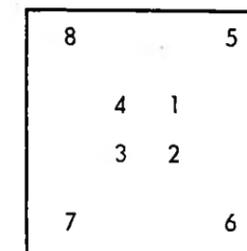
## EXECUTION DES OPERATIONS

Les opérations citées ci-après, figurent dans le Manuel de Réparations N° 619-1

2. Resserer les culasses ( à froid ) Voir Opération AMS 100-00 :

a) Embouts à utiliser : 4006-T.E et 4006-T.F

b) Ordre de serrage des écrous des culasses



c) Couple de serrage des écrous de culasse : 20 à 22 mAN ( 2 à 2,2 m.kg )

3. Régler les culbuteurs ( à froid ) Voir Opération AMS. 112-0 :

Jeu de fonctionnement : admission et échappement = 0,20 mm

Régler une soupape lorsque le culbuteur correspondant est sur le dos de la came.

REMARQUE : Pour faciliter le réglage, prendre le jeu de 0,20 mm entre le talon du culbuteur et le dos de la came.

ATTENTION : Les couvre-culasses supérieur et inférieur sont différents. Respecter impérativement leur affectation et le couple de serrage ( 8 à 10 mAN - 0,8 à 1 m.kg ) des écrous de fixation.

4. Contrôle de l'angle de came Voir Opération AMS. 210-0 :

Utiliser un contrôleur d'angle de came. Angle de fermeture des contacts :  $57 \pm 2^\circ$  ( soit un rapport DWELL de  $63 \% \pm 3 \%$  )

5. Vérifier le calage de l'allumeur : Voir Opération AMS 210-0 :

Ordre d'allumage : 1 - 4 - 3 - 2

a) Calage initial : 10° vilebrequin ( avec repère et secteur gradué )

b) Avance dynamique : 33° vilebrequin à 2500 tr/mn, capsule à dépression débranchée

Avant du véhicule



7. Resserer les écrous de fixation des tripodes :

Respecter un couple de serrage de 50 mAN ( 5 m.kg )

- 8 Régler le frein à main : Voir Opération AMS 454-0 :

Les roues doivent être bloquées à partir du 5ème cran.

10. Pression des pneus ( en bars ) :

VEHICULES	PNEUS	AVANT	ARRIERE	SECOURS
AMI SUPER Tous Types	135 - 380 ZX	1,8	1,9	2,1

## 11. Régler les hauteurs : Voir Opération AMS 430-00 :

VEHICULES	HAUTEUR AVANT	HAUTEUR ARRIERE
Berline	188 ± 5 mm	258 ± 5 mm
Break	196 ± 5 mm	278 ± 5 mm

## 17. Régler le ralenti, le moteur étant chaud : Voir N.T. N° 1 AMS :

Lorsque le moteur a atteint sa température de fonctionnement, régler le ralenti à  $900 \begin{smallmatrix} + 50 \\ 0 \end{smallmatrix}$  tr/mn, en agissant sur la vis supérieure placée sur le couvercle du carburateur et sur la vis inférieure de richesse.

La vis de butée de papillon du 1er corps est réglée en usine et sa position ne doit, en aucun cas être modifiée.

NOTA : Pour les pays dont la législation en vigueur exige les normes anti-pollution (teneur en CO et CO<sup>2</sup>) voir Opération AMS 142-0.

## 23. Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses :

Huile à utiliser : TOTAL EP 80

Capacité : 1,4 litre

Effectuer le remplissage par le bouchon de niveau.

## 25. Remplacer la cartouche de filtre à huile :

Pour la dépose, utiliser la clé 1683-T

Serrer la nouvelle cartouche à la main ( amener au contact sur la face d'appui et faire 3/4 de tour )

Modèles de cartouches agréés :

PURFLUX : GX 01 314 01 A ( impression noire sur fond jaune )

ou FRAM : GX 01 314 02 A ( impression noire sur fond ivoire )

## 26. Faire le plein d'huile moteur :

Huiles à utiliser : TOTAL GTS 20 W 50

ou TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 20 W 40

Capacité : 3,7 litres après vidange et échange de la cartouche

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE  
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les opérations citées doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Seules les fournitures :

- d'huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte de vitesses,
  - d'une cartouche filtrante d'huile moteur,
- seront facturées au client.

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

NOTA : Si vous utilisez cette note ou une photocopie de celle-ci, comme gamme de travail, nous vous conseillons de la protéger en utilisant les pochettes en plastique vendues par le Département des Pièces de Rechange sous la référence N° 603.

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

### N° 8 AMS

(Annule et remplace la Note N° 3.AMS  
du 31 Janvier 1973)

Le 22 Octobre 1975

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

---

**PAYS INTERESSES :**

TOUS PAYS

---

VEHICULES

AMI SUPER

Tous Types

---

**TRAVAUX A EXECUTER**

**A LA REVISION**

**DES 1000 KM**

---



### OPERATIONS

### MODE OPERATOIRE

1°) Régler les culbuteurs (à FROID)	Régler une soupape lorsque le culbuteur correspondant est sur le dos de la came Prendre le jeu entre le talon du culbuteur et le dos de la came	Admission : 0,20 mm Echappement : 0,20 mm			
2°) Vérifier l'écartement des contacts (angle de came) et le calage de l'allumeur	Ecartement des contacts : 0,40 ± 0,05 mm Angle de came : 57° ± 2° Rapport DWELL : 63 ~ ± 3 ~	Calage initial ..... : 10° vilebrequin Avance dynamique... : 33° à 2500 tr mn (Capsule à dépression débranchée)			
3°) Vérifier et régler, si nécessaire, la garantie d'embrayage	Garde à la pédale = 15 à 20 mm (voir Opération N° AMS 314-0 du Manuel 619-1)				
4°) Vérifier et régler, si nécessaire, la course de la poignée de frein à main	Les roues doivent être bloquées au 5ème cran (voir Opération AMS. 454-0 du Manuel 619-1)				
5°) Régler, si nécessaire, les excentriques de frein arrière	Les segments doivent être réglés le plus près possible du tambour				
6°) Resserrer les fixations des entraîneurs de transmissions	Lever l'avant du véhicule, à l'aide d'un cric - Couple de serrage : 50 m \ \ ( 5 m.kg)				
7°) Vérifier et rétablir, s'il y a lieu, la pression des pneus	VEHICULES	PNEUS	AVANT	ARRIERE	SECOURS
	TT	135 - 380 ZX	1,8 bar	1,9 bar	2,1 bars

### ESSAI

Après exécution des travaux ci-dessus et ceux qui auraient pu être demandés par le client, effectuer un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule, puis remédier, si nécessaire, aux anomalies constatées.

Au retour d'essai :

8°) Régler le ralenti	Ralenti = 900 ± 50 tr/mn	Teneur en CO = 2 à 3,5 -	Teneur en CO <sup>2</sup> = 10 -
9°) Vérifier le fonctionnement de la commande d'accélérateur : Ouverture complète du papillon (moteur arrêté)			
10°) Vérifier l'étanchéité du circuit de freinage et de l'ensemble moteur-boîte de vitesses.			

### STATION - SERVICE

11°) Vidanger le carter d'huile moteur	Véhicule sur élévateur	
12°) Vidanger la boîte de vitesses		
13°) Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses		TOTAL EP 80 - Contenance 1,4 litre
14°) Graisser les axes de pivot et les couteaux de bras de suspension		Graisse TOTAL MULTIS
15°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, les hauteurs sous plate-forme (En cas de modification importante des hauteurs, vérifier le réglage du limiteur de freinage)		Hauteurs mesurées entre le plan d'appui des roues et le dessous de la plate-forme, entre les vis de fixation de traverse d'essieu Berline : ..... AV : 189 ± 5 mm AR : 262 ± 5 mm Break : ..... AV : 197 ± 5 mm AR : 282 ± 5 mm
16°) Resserrer les colliers des tubes d'échappement		
17°) Remplacer la cartouche filtrante d'huile moteur		A la dépose, percer le sommet de la cartouche à l'aide d'un poinçon puis utiliser la clé 1683-T
18°) Faire le plein d'huile moteur		TOTAL Altigrade 20 W 40 ou TOTAL GTS 20 W 50 - Contenance : 3,7 litres
19°) Vérifier le réglage des phares		
20°) S'assurer que l'alternateur charge (voltmètre thermique)		
21°) Vérifier le fonctionnement de tous les récepteurs électriques et témoins		
22°) Vérifier le serrage des bornes sur batterie, démarreur et alternateur		
23°) Vérifier la tension de la courroie d'alternateur « au toucher »		
24°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du lave-glace		
25°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau de l'électrolyte dans la batterie		
26°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du liquide de frein.		Liquide TOTAL LHM.

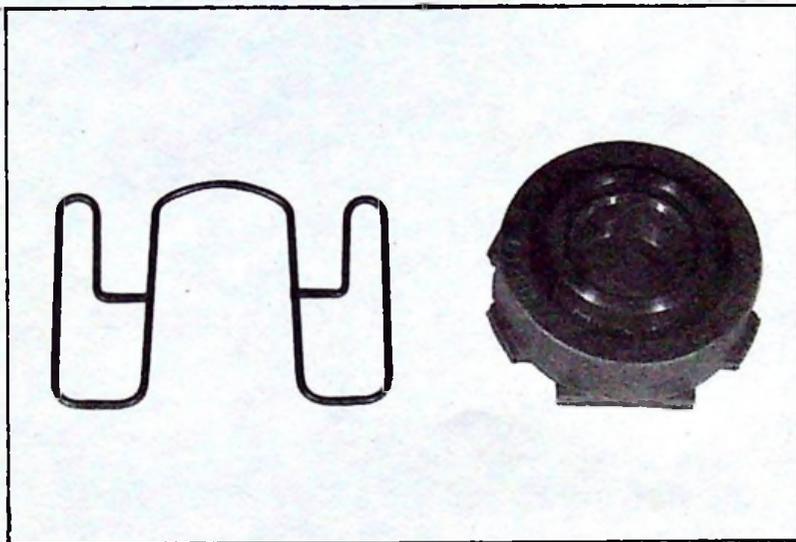
AUTOMOBILES  
**CITROËN**

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Septembre 1973, les véhicules AMI Super sont équipés d'une butée de débrayage auto-centreuse « VERTO ».

Cette évolution entraîne la modification de l'agrafe de fixation.

12781



PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	NUMERO P.R.
Butée .....	5 449 067 P
Agrafe de butée .....	5 449 068 A

Après épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que les nouvelles butées de débrayage.

Il est possible de remplacer une ancienne butée par une nouvelle, à condition de remplacer également l'agrafe.



NOTE  
TECHNIQUE

N° 4 AMS

Le 14 Novembre 1973

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES AMI SUPER

Tous Types

EMBRAYAGE

Butée auto-centreuse

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19  
DTAV ( ASSISTANCE TECHNIQUE ) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578